

Année académique 2025 - 2026

Département de l'Éducation et du Social

Bachelier en enseignement section 3 français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RR1202 Fondements disciplinaires et didactiques : communicat			
Ancien Code	PERR1B22COSP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ERB1220		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut () HELHa Loverval ()		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de développer une communication orale efficace et de proposer une approche didactique à ses futurs élèves.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERR1B22COSPA Fondements disciplinaires et didactiques : communication ora 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERR1B22COSPA Fondements disciplinaires et didactiques : communication ora 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements disciplinaires et didactiques : communication ora			
Ancien Code	6_PERR1B22COSPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BERB1221		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours permettra à l'étudiant de:

- s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication;
- de développer une communication orale efficace;
- et de proposer une approche didactique à ses futurs élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de:

- s'exprimer correctement dans la langue d'enseignement;
- lire des textes à voix haute;
- mettre en voix des textes divers;
- présenter une production orale au contenu correct, en continu et/ou en interaction;
- caractériser, appliquer et ébaucher des activités d'apprentissage en Savoir Parler.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage, et ce, dans les diverses situations qui lui seront proposées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Distinction code écrit/code oral.
- Spécificités de la communication orale dans le cadre de la formation d'un futur enseignant.
- Genre théâtral (ouverture sur les partenariats possibles avec l'extérieur de l'école).
- Didactique du Savoir Parler (découverte, partage et création d'outils au service d'activités d'enseignement).

Mise en oeuvre de dispositifs pédagogiques particuliers (choix pouvant varier) comme le théâtre action, la lecture d'albums, de romans jeunesse, d'extraits d'oeuvres littéraires, la présentation de planches Kamishibai, l'arpentage...

Démarches d'apprentissage

Le cours s'inscrit suivant l'approche d'un apprentissage par résolution de problèmes. L'étudiant est constamment placé dans une position de recherche et d'expérimentation. La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous une forme magistrale, tantôt sous une forme interactive.

Appropriation des démarches proposées et exploitation en équipes.

Développement des contenus de manière théorique, didactique et interactions avec les étudiants (exercices, observations, réflexions, synthèses, révisions, présentations orales sous la forme de Pecha Kucha notamment)

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices et explications supplémentaires en fonction des besoins ou des résultats d'autoévaluations et d'évaluations formatives. Les étudiants sont encouragés à poser des questions à leur enseignante lors de chaque cours.

L'intervention d'un intervenant extérieur est possible en fonction du projet choisi.

Sources et références

Contenu des cours.

Ouvrages présentés aux cours et toutes les ressources disponibles à la bibliothèque (ouvrages didactiques, revues, référentiels utilisés dans l'enseignement secondaire...).

www.enseignement.be

www.segec.be

Socles de compétences et autres prescrits légaux.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- les fichiers déposés sur ConnectED;
- les feuilles de cours distribuées en classe;
- les notes de cours personnelles des étudiants;
- les ouvrages de référence présentés aux cours;
- les recherches complémentaires dans les ouvrages de référence;
- les ressources disponibles à la bibliothèque;
- les séquences d'apprentissage élaborées par et avec les pairs.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué à travers un portfolio à présenter lors d'un examen oral (défense d'un Pecha Kucha), en première session. En seconde session, l'étudiant sera évalué à travers un retour réflexif sur le portfolio de départ et un examen oral lors duquel il devra expliquer ce qu'il a modifié (mise en évidence claire des éléments revus dans le Pecha Kucha).

Lors de l'examen oral, l'étudiant devra synthétiser le contenu de son portfolio sous la forme d'un Pecha Kucha. L'évaluation portera sur la justesse des contenus vus au cours et de l'analyse réflexive ainsi que sur les capacités à communiquer oralement un contenu selon la situation de communication demandée. Le portfolio sera à apporter à l'examen oral et pourra aussi faire l'objet d'un questionnement.

Un portfolio de lectures sera également à présenter (cf. consignes) devant la classe en session.

La participation aux activités extérieures et/ou avec des partenaires extérieurs est obligatoire. La non-participation ou la participation partielle entraînera une perte de 20 % de la note.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).